

KARIBUNI

Mensuel édité par l'Archidiocèse de Kisangani, 1^{ère} année, N° 02, juillet 2011

Editeur responsable : Archidiocèse de Kisangani

Rédacteur en Chef : Pierre Komba

Secrétaire de rédaction : Jean Fundi Kiparamoto

Adresse : Centre de pastorale/N° Dépôt légal DL 13-184/Prix : 1000Fc

Editorial

Ainsi va la vie !

Il s'est éteint le mois de mai dernier à l'hôpital général de référence de Kabondo. Notre aîné et confrère Pascal Korone Kayumba à la plume d'or n'est plus. Il est parti dans l'au-delà sans avoir goûté à la saveur de ses œuvres. Pascal Korone aura tout vu, tout entendu : sa discrétion a fait de lui l'ami de tout le monde. Il a beaucoup enduré pour le journal Karibuni et la RTA. Son dévouement et son abnégation doivent servir de leçon aux uns et aux autres. Ses traces de bon et fidèle travailleur sont indélébiles.

Grace à sa ténacité, le journal Karibuni est reparut après 15 ans d'absence. Sociable, Korone était un homme aux initiatives louables. Il a marqué sa présence au journal Boyoma, au Conseil régional des organisations non gouvernementales de développement (CRONGD) et à la tête du club de la presse associative (CPA).

Ce digne fils yira, catholique entièrement engagé dans le néo-catéchuménat et tout dévoué à sa famille, serait parmi nous n'eût été cette maladie fatale. Ainsi se sont achevés les 26 ans passés au service de l'archidiocèse de Kisangani.

Karibuni

Nos titres

Pillage des biens des victimes du crash de Hewa Bora : l'Eglise catholique dénonce

Du son de riz recyclé : salut pour les familles (p. 2)

Jubilé d'argent du centre simama, le père Martin Konings interpelle

Mal desservi en électricité, les jeunes manipulent les installations de la SNEL au peril de leur vie (p. 4)

L'eau de la REGIDESO : des factures pour éliminer certains consommateurs (p. 6)

Deux officiers Maï-Maï capturés à Bafwasende ont été présentés à la presse (p. 6)

Pillage des biens des victimes du crash de Hewa Bora : L'Eglise catholique dénonce



Le vendredi 8 juillet 2011 a été celui de toutes les désolations et amertumes pour notre pays à partir de Kisangani. Le Boeing 727 de la compagnie Hewa Bora qui a quitté

Kinshasa pour Goma via Kisangani percute à l'atterrissage des arbres, rase les palmiers et échoue sur un amas des bambous à quelques mètres seulement de la piste. Une véritable catastrophe aux contours indescriptibles.

De toutes les explications reçues, il ressort à priori que c'est le mauvais temps qui a été la cause principale de ce crash. Mais au sol, les familiers de l'aviation civile qui connaissent bien les exploits du commandant de bord n'en reviennent toujours pas. *(Suite page 3)*

Le bilan est extrêmement lourd ! Parmi les victimes figurent Monseigneur Camille Lembi, évêque du diocèse d'Isangi, des opérateurs économiques, des femmes et hommes de science sans oublier ces enfants innocents qui ont terminé leur vie dans ce plus grand drame qu'on aurait pu éviter si tout le monde prenait les choses au sérieux dans cette société. Dans quelques instants, la nouvelle du crash s'est répandue comme une traînée de poudre. Le service de protocole de l'archidiocèse dépêché à Bangboka pour accueillir Monseigneur Camille Lembi du diocèse d'Isangi. Communiqué à Monseigneur l'archevêque Marcel Utembi Tapa, la triste nouvelle du décès de son confrère. C'est l'alerte maximale.

Toutes les instances ecclésiastiques du monde sont au courant de l'incident dans un clin d'œil. Le corps de Son Excellence Monseigneur Camille est identifié par le chauffeur Paluku puis restitué à l'archidiocèse pour des dispositions utiles en attendant son transfert dans son diocèse. Mais, pendant que les familles des victimes se préoccupaient d'identifier les corps de leurs frères et sœurs, d'autres personnes ont trouvé l'occasion de fouiller les poches et sacs des victimes. C'est le pillage des biens des victimes qui s'en est suivi. Tout cela se passait au lieu du crash alors qu'aucun Kuluna ni shegue ne se trouvait à Bangboka. Il faut restituer les biens des victimes. De retour d'Isangi où il a conduit le cortège funèbre, Monseigneur l'archevêque, par le communiqué de la chancellerie du 15 juillet, invite les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté qui ont pris ou acheté les biens des victimes à les restituer et à les déposer dans une paroisse catholique proche de leur domicile.

En rapport avec ce pillage, l'auditorat militaire de Kisangani a déjà arrêté six militaires et deux policiers en poste à Bangboka. Ils sont écroués à la prison centrale pour avoir pillé les biens des victimes du crash de Hewa Bora. Monseigneur l'archevêque attend les rapports des paroisses pour cette fin.

Pierre Komba

DU SON DE RIZ RECYCLE : SALUT POUR LES FAMILLES

Laissées pour compte, une certaine catégorie de femmes recycle du son de riz. Le riz de seconde qualité obtenu leur permet de prendre en charge la famille au moment où le travail des maris tarde à venir.



« Ça c'est du chenge (prononcez tche-ngué), à peine trois gobelets après presque une journée de tri », me dit Mado Donda, une trentaine, sans

complexe, plutôt belle, debout au milieu de la poussière de son riz sur au moins 50m². Derrière elle, deux autres femmes, une quarantaine et une cinquantaine, tiennent le van au dessus de la tête en le secouant pour laisser s'envoler le son de riz pour enfin obtenir du riz de seconde qualité appelé tche-ngué. Celui-ci est plutôt noirâtre et plus granulé que le riz ordinaire à 700Fc le gobelet.

A Kisangani, on les trouve près du fleuve où fonctionnent cinq rizeries. En pleine ville, on les voit vanner par groupe de cinq à dix, soit derrière la prison centrale, soit dans les environs du marché central, soit dans l'enclos même des rizeries. Les groupes se forment par tribu, par famille ou par voisinage. Nalisa Iyaba, 52 ans, vanne près du fleuve Congo en compagnie de ses deux petites sœurs, Mado Donda et Jeanne Iyaba, de sa belle sœur et



Kamoni (flèche)

de sa benjamine, Kamoni, 8 ans, élève en 2ème année primaire. « Je vendais de la viande au marché avant de tomber sérieusement malade. Totalement

démunies à la sortie de l'hôpital, je n'avais d'autre choix que de vanner du son de riz », témoigne Nalisa Iyaba, chef de file du groupe henya opérant près du fleuve Congo. « Comme toutes les autres, Kamoni,

ma benjamine, m'aide à vanner », ajoute-t-elle. La fillette me regarde en souriant : « Viens, je vais te montrer comment je vanne », m'invite-t-elle suivie de Mado.

Elles entrent toutes dans un concert de vanneuses où la poussière vole, circule, part dans tous les sens. Je suis le seul à me protéger le nez. Et toutes de s'en moquer : « Ah, ah, ah ! Tu vois papa journalistes, comment on tombe malade par ici ; nous n'avons pas le choix ». Au fait, les bénéficiaires qu'elles tirent de la vente du tche-ngué servent aussi un tout petit peu à se faire soigner. « *Malade, cela fait 2 mois que je ne peux vanner. Le médecin m'a déconseillé d'inhaler de la poussière du son de riz* », dit tristement Nelisa. « *Tu sais papa journaliste, Dieu nous garde, nous tombons moins fréquemment malade de poussière que ceux qui ne vannent pas* », dit avec fierté Shembo, vanneuse de l'écurie batetela derrière la prison centrale.

En moyenne, 800FC de gain par jour

« *Nous n'achetons pas du son de riz. Sauf qu'après la vente du tche-ngué, on donne quelque argent au gérant de la rizerie* », déclare tante Asase, cheftaine de l'écurie bambole, opérant dans l'enclos d'une rizerie au quartier Mama Mobutu. Après tri, le groupe gagne jusqu'à 70 gobelet de tche-ngué par jour pour un bénéfice de 7000FC à partager entre 6 vanneuses. « *En cas de délestage, nous ne trions que 30 gobelets le jour* », précise Koko Asase. « *Avec ce que je gagne, je dois nourrir 6 petits-fils* », dit-elle, « *Moi, 3 enfants* », dit la deuxième vanneuse, « *Moi, 10* », dit la troisième, « *Moi, 3* », dit la quatrième, « *Moi, 4* », dit la cinquième, « *Moi,*

un seul », dit la sixième ; « *Et moi, 9 dont certains étudient à l'université* », dit la dernière vanneuse.

D'autres vanneuses, moins chanceuses, doivent acheter du son de riz pour vendre le gobelet de tche-ngué à moins de 100FC. « *Nous achetons un sac à 500FC, pour trier difficilement 6 à 7 gobelets de tche-ngué* », dit Nelisa Iyaba. « *Cela peut faire un bénéfice qui me permet, non sans peine, de nourrir, de vêtir mon mari, mes enfants, moi-même et de payer le loyer* », renchérit Mado qui vit avec une moyenne de 350FC par jour.

Comment nouer les 2 bouts du mois...

Certaines vanneuses déclarent être tentées de céder aux avances des gérants et travailleurs des rizeries tant ce qu'elles gagnent de la vente du tche-ngué ne leur permet pas de nouer les deux bouts du mois. Les gérants de rizerie s'en défendent en disant que ce sont les vanneuses en mal d'argent qui les sollicitent. Des anonymes témoignent avoir vu les uns flirter avec les autres. Selon les mêmes témoignages, les vanneuses flirtent, non seulement avec des gérants, mais aussi avec les vendeurs de paddy et de riz blanc venus de l'arrière province.



Est-ce un combat où tous les coups sont permis ou tout simplement celui de ces femmes ignorées jusqu'à l'existence ?

Jean Fundi Kiparamoto

JUBILE D'ARGENT DU CENTRE SIMAMA, LE PERE MARTIN KONINGS INTERPELLE.

Créé le 20 décembre 1985, ce centre qui s'occupe des personnes vivant avec handicap a été inauguré par Monseigneur Augustin Fataki, Archevêque de Kisangani. Le 22 juillet de cette année, le centre Simama a fêté son

jubilé d'argent en présence des autorités de l'Etat et de l'Eglise.

Ce centre a contribué à améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec handicap (PVH). Quel bilan peut-on dresser de ce centre 25 ans après sa création ? Avec assurance, le père Martin Konings, Directeur-fondateur relève dans ses registres les réalisations suivantes :

- 22 500 appareils orthopédiques simples, complexes, aides marches et tables de postures fabriqués ;
- 500 tricycles fabriqués ;
- 3 500 épileptiques et malades mentaux soignés et intégrés dans la société ;
- 480 PVH scolarisées ;
- 215 PVH insérées dans la vie professionnelle ;
- 175 enfants handicapés mentaux socialisés dans leurs milieux ;
- 275 PVH socialement et économiquement réinsérées vivent des revenus de leurs activités professionnelles et enfin, plusieurs associations des PVH sont appuyées en matériels de travail et en renforcement des capacités.

Dans son discours de circonstance, le père Martin a remercié les autorités de l'Etat et de l'Eglise pour l'attention qu'elles accordent au centre Simama. Mais au regard de la situation générale que traverse notre société, le centre Simama n'est pas mis en marge des problèmes économiques et financiers ; en s'exprimant en ces termes : « Que deviendra le centre Simama après moi ? », le Directeur fondateur a trouvé des mots justes pour interpellier chaque institution et chaque individu à pouvoir apporter sa contribution afin de maintenir cette œuvre sociale.

Aujourd'hui, ce centre emploie 80 travailleurs et les PVH ne représentent que 30%.

Pierre Komba

MAL DESSERVIS EN ELECTRICITE, LES JEUNES MANIPULENT LES INSTALLATIONS DE LA SNEL AU PERIL DE LEUR VIE

Avoir du courant stable et permanent est un défi à relever. Beaucoup de quartiers sont dans le noir plus de six mois ; d'autres sont soumis au délestage sans un programme précis. C'est ainsi que les jeunes prennent

chaque jour le risque de changer les lignes sans aucune précaution.

Pendant le mois de juillet, 6 chèvres, 4 chiens, 1 porc et 1 garçon âgé de 16 ans sont morts à Kisangani par électrocution. Cela ne fait pas encore l'objet d'une quelconque préoccupation de la part du public et de ceux qui gèrent ce secteur.



C'est difficile de trouver des mots justes pour exprimer la douleur ressentie par la famille Bangwaeli au Bloc Basoko suite à la mort de leur fils. Simplicien Bangwaeli élève à l'institut Minzoto dans la commune Mangobo est mort électrocuté dans la parcelle familiale. Selon les déclarations de ses parents et amis, le jeune garçon était habitué à manipuler les installations de la SNEL (Société Nationale d'Electricité) à la recherche d'un courant stable.

Actuellement, il n'y a pas une seule avenue dans la ville qui manque le raccordement pirate. Partout, les câbles sont sectionnés, à découvert et sans protection. C'est dans ces potentiels pièges que tombent les hommes et les animaux de la ville. Les demandeurs qui ont finalisé leurs dossiers à la SNEL reçoivent immédiatement l'autorisation de raccordement sans que cette société procède au contrôle du matériel à utiliser par le client. Les poteaux sont souvent en bois ou en bambous, les fils électriques sans protection traversent les avenues parfois à moins de 3 mètres de hauteur avec tous les risques que cela comporte.

A chaque panne, les jeunes envahissent les cabines, déterrent les câbles pourvue que le courant revienne. Mais, il est clairement dit dans les règlements de cette société que personne n'a droit de toucher aux installations de la SNEL. La mise en application stricte de cette mesure sécurisera les lignes et produira moins d'accidents.

Karibuni

L'EAU DE LA REGIDESO, DES FACTURES POUR ELIMINER CERTAINS CONSOMMATEURS ?

Les abonnés de la Regideso se réjouissent de la fourniture régulière de cette denrée. Plus au moins 90% des habitants de Kisangani consomment de l'eau traitée. Cependant, les factures à payer dépassent de loin le revenu mensuel de plusieurs clients.

La Regideso a considérablement amélioré les heures d'ouverture et de fermeture. L'eau coule dans les robinets jusqu'aux petites heures et le service reprend après quelques minutes d'interruption. Sans contrainte, les abonnés sont tous les jours présents aux guichets pour honorer totalement ou partiellement leurs factures de consommation ; c'est le prix d'un service rendu, il faut le payer.

Des abonnés asphyxiés

Certains abonnés sont pris en charge par l'Etat, pour d'autres, le paiement se fait par compensation avec cette société. L'eau peut couler dans leurs robinets avec ou sans compteur. En outre, la vétusté des tuyaux provoque la fuite d'eau un peu partout. Ceux des abonnés qui sont facturés forfaitairement sont soumis à se partager la charge des mètres cubes restants.

Bien que disposés à payer le fruit d'un service rendu, la plupart des abonnés se lamentent au sujet des montants exorbitants à payer mensuellement. Monsieur Biselenge, huissier de l'état a fait cette déclaration après avoir payé une partie de sa facture : *« Moi, j'estime que c'est un façon polie de nous priver de l'eau. Je ne suis qu'un huissier de la Fonction publique avec un salaire que je n'ose pas révéler ici et voilà qu'on m'envoie une facture de 40.000Fc pour le mois d'avril, 42.800Fc pour le mois de mai et juin puis 45.600Fc pour ce mois de juillet. C'est comme si l'Etat avait sensiblement augmenté mon salaire. Je ne vous cache pas ma déception ».*

Au Bloc Bangbetu, n° 109, la veuve Jacqueline Boloto était obligée de placer un compteur parce qu'au mois de juillet, la facture du mois revenait à 48.000Fc et le total à payer s'élève à 488.410Fc.

Selon les abonnés, leurs réclamations ne peuvent pas trouver solution au niveau local pour la simple raison que c'est le gouvernement qui calcule les intérêts et fixe le taux à payer par mètre cube. A la cité 6 robinets sur 10 sont fermés. Les anciens abonnés sont obligés de puiser de l'eau chez les voisins où ils se partagent la facture du mois à trois ou quatre ménages pour essayer de réduire le coût. Cela ne résoud pas le problème du fait qu'il arrive souvent de ne pas avoir accès au robinet à l'absence du propriétaire de la parcelle.

Alexis Balingi Endikano

DEUX OFFICIERS MAI-MAI CAPTURES A BAFWASENDE ONT ETE PRESENTES A LA PRESSE BOYOMAISE

La 9^{ème} région militaire est déterminée à ramener la paix dans les zones en proie à l'insécurité. Pur le mois de juillet, les foyers de tension signalés à travers la Province Orientale sont restés relativement calme à l'exception de Dungu, Bafwasende et Opala.

Dans ces 3 territoires, la population recouvre petit à petit la paix. A Dungu, la situation sécuritaire s'est améliorée a déclaré le général de brigade Jean-Claude Kifwa au cours d'un point de presse tenu le vendredi 29 juillet dans son bureau.

Dans le district de la Tshopo, les groupes armés locaux sèment de temps en temps la terreur parmi la population. Ils occupent quelques localités à Bafwasende et à Opala. Revenons aux événements de la localité Bibolo qui ont conduit à la capture de deux officiers. En date du 16 juillet, les éléments des FARDC ont décidé de passer à l'offensive pour chasser de cette localité les maï-maï qui semaient la terreur. Les combats étaient acharnés face à un ennemi déterminé à ne pas

déposer les armes. Les éléments des FARDC ont finalement réussi à prendre l'ennemi en tenailles. Quelques maï-maï se sont rendus et d'autres sont capturés parmi eux, le capitaine Eugène Sandoki et le lieutenant Mafundisho-Masumbuko. Leur chef, Luc Yabili, s'est échappé, mais les éléments des FARDC sont à ses trousses comme l'a confirmé un officier de la 9^{ème} Région militaire. C'est au cours du même point de presse que le commandant 9^{ème} Région militaire a présenté aux journalistes les deux officiers capturés à Bibolo mais le calme règne après l'offensive menée par les FARDC.

La situation est identique dans le territoire d'Opala où la secte politico-religieuse Nzambe Lumumba et les éléments du colonel Thoms prennent la population en otage et traitent les jeunes filles et femmes comme des esclaves sexuelles. Si le colonel Thoms, ancien officier des FARDC, avec ses hommes ont violé plus de 120

femmes au village Lieke Lesole, le chef Olombo de Nzambe Lumumba possède à lui seul plus de 80 femmes.

Du 23 au 26 juillet, les militaires dépêchés dans le secteur pour ramener le calme et de restaurer l'autorité de l'Etat ont été attaqués par les hommes du colonel Thoms. Les accrochages ont causé la mort de 3 personnes et plus de 6 blessés graves. Vu la gravité des faits, la 9^{ème} Région militaire a décidé d'envoyer un renfort dans la localité de Yakoko toujours dans le but de sécuriser la population.

Le général Jean-Claude Kifwa n'est pas à son premier exploit. Les opérations baptisées « toile d'araignée » et « épervier » ont porté de bons fruits notamment à Kisangani devenu l'une des villes les plus sécurisées de la RDC.

Pierre Komba

Humour

Mon mari a le SIDA

Au Tribunal de Paix de la Makiso, madame Mayaza vient déclarer le divorce parce que son mari Antoine est atteint du SIDA. Lun couple de 9 enfants.

- Juge président : Papa Antoine, reconnaissez-vous maman Mayaza comme votre épouse ?
- Papa Antoine : Oui, juge président.
- Juge président : Reconnaissez-vous lui avoir dit que vous êtes atteint de SIDA ?
- Papa Antoine : Oui, juge président.
- Juge président : Etes-vous d'accord pour le divorce que réclame votre épouse ?
- Papa Antoine : Je ne sais pas, juge président.
- Juge président : Comment ça vous ne savez pas ? Et pourquoi donc avoir dit à votre épouse que vous êtes atteint de SIDA ?
- Papa Antoine : Mon juge président, c'est parce qu'à la fin de chaque mois, le gouvernement me donne le SIDA, Salaire Insignifiant Difficilement Acquis.

Mensuel édité par l'Archidiocèse de Kisangani, 1^{ère} année, N° 02, juillet 2011
 Editeur responsable : Archidiocèse de Kisangani
 Rédacteur en Chef : Pierre Komba
 Secrétaire de rédaction : Jean Fundi Kiparamoto
 Reporter : Sœur Huberte Ubanzi
 Adresse : Kisangani, Centre de pastorale/N° Dépôt légal DL 13-184/Prix : 1000Fc